NOTE DE CAP

LES FAUX PRÉTEXTES AU DÉMANTÈLEMENT DU SOCIAL

Démographie, dette, climat, défense… Pourquoi notre modèle social n'est pas condamné



GUILLAUME DUVAL
JOURNALISTE, ANCIEN RÉDACTEUR EN CHEF D'ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

WWW.NOUS-IDEES.FR

L'affaire semble entendue : avec le recul des naissances et le vieillissement de la population, auxquels s'ajoutent l'urgence de réduire le déficit public et le besoin d'investir massivement dans l'adaptation au changement climatique, la défense ou encore le numérique, l'avenir de la protection sociale sera forcément sombre.

La montée des dépenses de retraites et de santé exerce une pression croissante et insoutenable sur l'économie du pays et sur les jeunes générations. Elle nous empêche de redresser les comptes publics et d'investir dans l'avenir. Il va donc falloir couper sec dans ces dépenses et remettre en cause un modèle social devenu beaucoup trop généreux.

Cette vision de l'avenir, qui fait aujourd'hui consensus à droite, est aussi très présente à gauche. Elle repose pourtant sur plusieurs erreurs fondamentales de raisonnement : aucune contrainte insurmontable ne nous oblige réellement à défaire notre modèle social. Ce sont surtout des analyses fausses combinées à des idées politiques dangereuses qui nous y poussent.

Au contraire, si on veut avoir une chance de redresser les finances publiques, de surmonter la crise écologique et de mobiliser la société française pour renforcer l'autonomie et préserver la sécurité de la France et de l'Europe, il va falloir renforcer la cohésion interne de notre société. **Seule une protection sociale non seulement maintenue mais étendue peut le permettre.**

De plus, contrairement au discours dominant aujourd'hui, le ralentissement de la natalité et la baisse probable de la population française vont nous donner des marges de manœuvre supplémentaires pour financer la protection sociale tout en préservant le pouvoir d'achat des actifs, malgré le vieillissement de la population. Explications.

Plan de la note

1. Une protection sociale réservée aux pauvres est une protection sociale pauvre
2. Pas d'« économie de guerre » sans cohésion sociale
3. Le travail a déjà largement été fait (mais pas toujours bien)
4. Baisse de la population : une dynamique difficilement réversible (et plutôt bonne pour la planète)
5. La baisse de la natalité dégage des marges pour la protection sociale

1. Une protection sociale réservée aux pauvres est une protection sociale pauvre

Avant de revenir sur les questions démographiques, centrales dans ce débat, il faut commencer par tordre le cou à quelques idées fausses très répandues qui concourent à vouloir remettre en cause la protection sociale. Tout d'abord oui, réduire les droits des assurés sociaux en matière de retraite ou d'assurance maladie peut être un moyen très efficace de limiter rapidement les dépenses publiques malgré le vieillissement de la population. Mais on aurait tort de penser que cela améliorerait en quoi que ce soit la vie de nos sociétés.

La façon « progressiste » de présenter ce type de mesures consiste à défendre l'idée qu'il faudrait réserver à l'avenir le bénéfice de la protection sociale publique aux plus pauvres, à « ceux qui en ont vraiment besoin », les plus aisés ayant les moyens de se payer des assurances ou de l'épargne privées. C'est depuis le départ la logique de base des systèmes sociaux dans les pays anglo-saxons en particulier, raison pour laquelle ils représentent une part beaucoup plus faible de la richesse nationale qu'en France.

Des dépenses élevées parce que la protection sociale est universelle

Ce qui fait en effet que la protection sociale mobilise aujourd'hui quasiment un tiers du PIB français c'est notamment son caractère universel : l'assurance maladie comme les systèmes de retraites couvrent toute la population, y compris les plus aisés. Les réserver aux plus pauvres ou découpler le niveau des retraites par rapport aux revenus d'activité, auxquels elles sont aujourd'hui corrélées, permettrait à coup sûr de diminuer sensiblement cette part.

Mais cette approche présentée comme « sociale » est en réalité un piège pour les plus pauvres. Si la protection sociale ne profite plus en effet aux couches moyennes et aisées alors que ce sont surtout les prélèvements effectués sur leurs revenus qui vont financer les prestations versées aux plus pauvres, la suite est connue d'avance : ces couches privilégiées vont faire constamment pression politiquement pour réduire et conditionner toujours davantage les

prestations réservées aux pauvres. Et ceux-ci verront progressivement les aides dont ils bénéficient se réduire comme peau de chagrin.

C'est la dynamique qu'on a observée au cours des dernières décennies dans les pays anglo-saxons, États-Unis et Royaume-Uni, où les conditions d'accès à une protection sociale construite suivant ce principe ont été constamment durcies depuis les années 1980. Mais on l'a observée aussi déjà en France autour du revenu de solidarité active (RSA), une prestation réservée aux seuls plus démunis qui a fait constamment l'objet de débats enflammés pour le limiter et le conditionner davantage[1] malgré son montant très (trop) faible (652 euros par mois pour une personne seule actuellement) et le caractère très limité des sommes globales concernées (11 milliards d'euros en 2024, 0,4 % du PIB).

Le piège de la protection sociale réservée aux pauvres

Bref, une protection sociale pour les pauvres est toujours destinée à devenir à terme une protection sociale pauvre. Si on veut réellement pouvoir garantir une protection sociale de qualité pour les plus démunis, il est essentiel en réalité qu'elle soit universelle et couvre également les couches moyennes et les riches.

De plus, les couches moyennes elles-mêmes auraient bien tort de considérer qu'elles s'en sortiraient mieux avec des systèmes privés au lieu d'une protection sociale universelle. Le cas des États-Unis le montre : dans ce domaine la concurrence est souvent moins efficace que le monopole public. Outre-Atlantique, le coût de la santé est beaucoup plus élevé et la qualité des soins souvent moins bonne qu'en France pour celles et ceux qui ne sont pas couverts par les systèmes publics, Medicare et Medicaid[2]. Les oligopoles privés profitent de cette manne et de très nombreux Américains, même quand ils ne sont pas pauvres, rêveraient de disposer de systèmes sociaux de type européen…

Ce n'est pas surprenant : des acteurs privés en concurrence doivent investir en particulier massivement dans des dépenses marketing pour se disputer les clients dont les systèmes publics peuvent faire l'économie. En France l'Assurance maladie affiche ainsi des frais de gestion de 3 % des montants

[1]Voir notamment « Misère de l'assistance », *La Vie des idées*, laviedesidees.fr/Misere-de-l-assistance.

[2]David Blumenthal, Evan D. Gumas, Arnav Shah, Munira Z. Gunja et Reginald D. Williams II, *Mirror, Mirror 2024: A Portrait of the Failing U.S. Health System*, The Commonwealth Fund, septembre 2024, commonwealthfund.org.

qu'elle gère tandis que ceux des mutuelles et assurances en concurrence pour les complémentaires santé ont des frais de gestion de 19 %.

Il en va de même pour la retraite. Les systèmes privés d'épargne retraite soumettent les épargnants à des risques financiers élevés : ce sont la plupart du temps des systèmes dits à « contribution définie » qui ne donnent aucune visibilité sur les revenus futurs des futurs retraités contrairement aux systèmes publics par répartition. Tout en les livrant pieds et poings liés à un système financier oligopolistique qui se rémunère grassement au passage à leurs dépens…

Le recul de la protection sociale ne profiterait pas aux classes moyennes

Par ailleurs, limiter la protection sociale tend à accroître l'incertitude sur l'avenir. Cela pousse donc à accroître l'épargne des ménages dans un pays où celle-ci est déjà très – trop – abondante et à limiter dépenses et investissements ce qui tend à freiner l'activité économique et donc à aggraver les difficultés.

Contrairement à ce qu'on entend souvent dire, avoir une protection sociale généreuse n'implique nullement une évolution vers une économie de type soviétique : il s'agit le plus souvent d'argent qui est prélevé d'un côté par la puissance publique pour être immédiatement redistribué aux Français.es afin d'être dépensé auprès d'acteurs privés.

La valeur ajoutée produite par les agents de l'État, sous toutes ses formes – État central, collectivités territoriales, administrations de sécurité sociale – ne représente que 17 % du PIB français et cette part est stable depuis des décennies. Malgré ses 57 % de dépenses publiques, **l'économie française reste en réalité une économie privée pour plus de 80 % de la richesse produite** : 40 de ces 57 % représentent en effet de l'argent qui est prélevé d'un côté par la puissance publique pour être immédiatement redistribué aux ménages et aux entreprises afin d'être dépensé au sein de l'économie marchande concurrentielle.

Vouloir faire reculer la protection sociale pour abaisser la part des dépenses publiques dans le PIB ne profiterait donc réellement ni aux pauvres ni aux couches moyennes tout en dégradant la cohésion de la société et en freinant notre économie. Il vaut donc beaucoup mieux continuer d'assumer un niveau élevé de dépenses de protection sociale.

2. Pas d'« économie de guerre » sans cohésion sociale

Autre argument souvent utilisé pour justifier une remise en cause majeure des dépenses de protection sociale : nous avons besoin de réduire les déficits publics tout en mettant en œuvre à l'avenir davantage de dépenses publiques pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique, un effort de défense significatif dans un monde de plus en plus incertain et hostile ou encore un rattrapage technologique urgent. Ces besoins prioritaires impliqueraient de faire reculer significativement la protection sociale.

Des besoins importants pour le climat, la défense et le numérique

Il ne fait malheureusement aucun doute qu'il faut redresser rapidement les comptes publics tout en investissant bien davantage dans le financement de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Dans son *Panorama des financements climat* de 2025[3], l'institut I4CE, qui fait autorité en la matière, estimait ce déficit de financement public à 52 milliards d'euros par an, 1,7 point de PIB. Et ce ne sont certainement pas les canicules de l'été dernier ou la guerre contre l'Iran et leurs conséquences qui ont fait baisser cette facture.

De même, en matière de défense, la France s'est engagée à porter ses dépenses de défense proprement dites à 3,5 % de son PIB dans le cadre de l'OTAN d'ici 2035 contre 2 % aujourd'hui, une hausse là aussi de 1,5 point. Et sur ce terrain également, les derniers événements géopolitiques ne poussent pas franchement à considérer qu'un tel effort serait excessif même si le niveau des dépenses ne suffit pas à garantir leur efficacité et s'il faut se défier également du lobbying d'un complexe militaro-industriel de plus en plus puissant qui pousse toujours à plus de dépenses pas toujours utiles comme c'est le cas aux États-Unis.

Enfin, la France et l'Europe ont un déficit massif d'investissement dans les technologies numériques innovantes. Le rapport Draghi[4] estimait le déficit dans le numérique, la défense et la transition énergétique à 800 milliards d'euros par an, 4 % du PIB européen. Il doit s'agir principalement

[3] I4CE, *Panorama des financements climat*, édition 2025, i4ce.org.

[4] Mario Draghi, *The Future of European Competitiveness*, Commission européenne, septembre 2024, commission.europa.eu.

d'investissements privés mais sans dépenses publiques supplémentaires pour limiter les risques et amorcer la pompe, il n'y aura pas de rattrapage possible.

Sur ces trois seuls domaines, il faudrait donc augmenter les dépenses publiques au bas mot de 4 points de PIB (1,5 point pour le climat, 1,5 point pour la défense, 1,5 point pour le numérique et l'éducation), dans un contexte où nous devons par ailleurs réduire dans le même temps le déficit public d'au moins 2,5 autres points de PIB. **Cela représente donc un effort budgétaire de 200 milliards d'euros par an à trouver entre baisse des autres dépenses et hausse des prélèvements.** Le moyen le plus simple ne consisterait-il pas à réduire d'autant les quelque 954 milliards d'euros de dépenses publiques consacrées à la santé et à la protection sociale en 2024 selon Eurostat, soit 32 % du PIB ?

Il ne fait évidemment aucun doute que dans un contexte budgétaire aussi contraint, chaque dépense publique et chaque dépense fiscale (les 92 milliards de niches fiscales et les 87 milliards d'exonérations sociales consenties pour une foule de raisons) doivent être réexaminées attentivement et potentiellement remises en cause. Cela vaut notamment par exemple pour les exonérations massives de cotisations sociales sur les bas salaires qui ont conduit à la smicardisation de l'emploi en France[5], les exonérations d'impôts pour les emplois à domicile qui profitent surtout aux plus aisés, le crédit d'impôt recherche souvent détourné de son but ou encore les exonérations de taxe pour l'usage des énergies fossiles par différentes professions, contraires aux politiques indispensables en matière climatique.

Pas de trésor caché du côté de la protection sociale

Est-ce que les dépenses de protection sociale elles-mêmes devraient être au cœur de cet effort budgétaire majeur ? Il n'y a évidemment aucune raison qu'elles échappent à un examen détaillé des rapports coûts-avantages des différents éléments qui la composent. Mais pour les raisons évoquées au point précédent, le potentiel d'économie est nettement plus restreint qu'on ne l'imagine généralement si on partage l'objectif de préserver un système de protection sociale universel, couvrant à la fois les riches et les pauvres, remboursant l'essentiel des dépenses de santé et garantissant aux personnes âgées un revenu correct, en rapport avec leurs revenus d'activité passés.

[5]Voir « Une priorité : lutter contre la smicardisation du salariat », Fondation Jean-Jaurès, jean-jaures.org.

Si on cherche cependant à financer la transition énergétique, la défense et le rattrapage technologique sur le dos de la protection sociale, le principal problème qui se posera est politique : on ne réussira jamais à obtenir le soutien des Français.es pour ces causes, bien qu'elles soient bien sûr très légitimes, si cela doit se payer pour eux, dans un contexte général déjà très angoissant, par de l'insécurité supplémentaire dans des domaines aussi essentiels pour leur vie et celle de leur famille que la santé, le chômage ou les retraites.

De même, malgré la légitimité indéniable des buts recherchés, les Français.es ne marcheront pas s'ils et elles ont le sentiment que l'effort budgétaire demandé aggrave les inégalités. Or ce serait inévitablement le cas si les dépenses supplémentaires engagées pour le climat, la défense et la technologie sont gagées principalement sur un recul de la protection sociale.

Sans solidarité, pas de mobilisation de la société

Les Gilets jaunes, le mouvement social le plus dur et le plus violent des dernières décennies, ont illustré ce phénomène : une taxation accrue des carburants, mesure a priori parfaitement justifiée du point de vue de la lutte contre le changement climatique, a été violemment rejetée par la société française parce qu'elle s'inscrivait dans un contexte où le même gouvernement venait justement d'alléger les impôts pesant sur les plus aisés et refusait, au nom du dogme de la baisse des dépenses publiques, d'engager des mesures sociales compensatoires significatives pour limiter l'impact de cette hausse des prix de l'énergie sur les plus fragiles. Moyennant quoi, la sortie des énergies fossiles a été durablement freinée en France.

Pour justifier le recul de la protection sociale, on invoque souvent la nécessité d'entrer en « économie de guerre ». Et en effet, comme nous venons de l'évoquer, nous sommes en quasi-guerre, au sens classique du terme, avec la Russie de Vladimir Poutine, ce qui nous impose d'augmenter nos dépenses militaires ; nous sommes aussi engagés dans une autre sorte de guerre contre Donald Trump et les géants des Big Tech américains qui veulent nous mettre en coupe réglée, ce qui nous impose d'investir massivement pour pouvoir nous passer d'eux ; et enfin nous sommes engagés dans une lutte à mort contre le changement climatique qui nous impose des dépenses colossales tant pour nous y adapter à vitesse grand V que pour l'atténuer en sortant le plus vite possible des énergies fossiles. Nous devons donc entrer sur ces trois fronts en « économie de guerre ».

Mais opposer « économie de guerre » et protection sociale est un contresens total : pour pouvoir mobiliser leurs populations et mettre toute leur économie au service de la guerre, les États ont au contraire toujours étendu la protection sociale et les mécanismes de solidarité et, pour les mêmes raisons, cherché à limiter les inégalités en taxant davantage les plus riches durant ces périodes-là.

En France, la Première Guerre mondiale a été le premier moment où les socialistes et les syndicats de salariés ont été associés à la gestion du pays via en particulier la présence d'Albert Thomas au gouvernement où il était chargé d'organiser la production des armements avec le soutien de la CGT. Et c'est aussi en juillet 1914 que l'impôt progressif sur le revenu est enfin créé après des décennies de débat pour pouvoir financer l'effort de guerre.

Après 1945, la Sécurité sociale a rendu possible la reconstruction

De même, c'est le maréchal Pétain qui pose en 1941 les bases du système de retraites par répartition développé après la Seconde Guerre mondiale. Et c'est dans un pays exsangue, dont l'économie était ravagée, que se met en place la Sécurité sociale dans l'immédiat après-guerre. Ce développement de la solidarité et de la protection sociale a été la condition sine qua non de la mobilisation de toute la société pour l'effort formidable de reconstruction et de modernisation qu'il fallait alors réaliser.

Et cet objectif a été atteint, l'économie française connaissant durant cette période, restée dans l'histoire comme les « Trente Glorieuses », un développement spectaculaire. La protection sociale n'a pas été le fruit de cette croissance économique, elle en a été la cause. Bref, opposer « économie de guerre » et protection sociale, vouloir faire financer l'une par le recul de l'autre relève d'un contresens : **c'est la recette assurée de l'échec pour l'effort qu'on veut engager.**

3. Le travail a déjà largement été fait (mais pas toujours bien)

Est-ce que cela signifie qu'il n'y aurait rien à faire pour limiter la croissance future des dépenses de protection sociale ? Non bien sûr. Mais beaucoup a déjà été fait en ce sens même si cela n'a pas toujours été bien fait.

On juge souvent de la situation des retraites et des retraités sur la base d'un passé révolu. Durant une courte période du début des années 2000, les retraités ont en effet été un peu mieux lotis que la population d'âge actif. Mais cela ne reflète déjà plus la situation actuelle ni le futur tel qu'il est inscrit dans les réformes d'ores et déjà actées.

Les multiples réformes des retraites successives mises en place depuis plus de trente ans maintenant ont programmé à la fois un recul continu et important de l'âge futur de départ à la retraite et une baisse tout aussi significative des taux de remplacement, le ratio entre les retraites et les derniers revenus d'activité.

La France a déjà fait de multiples réformes des retraites

En trente ans, la France a connu en effet cinq réformes majeures de son système de retraite :

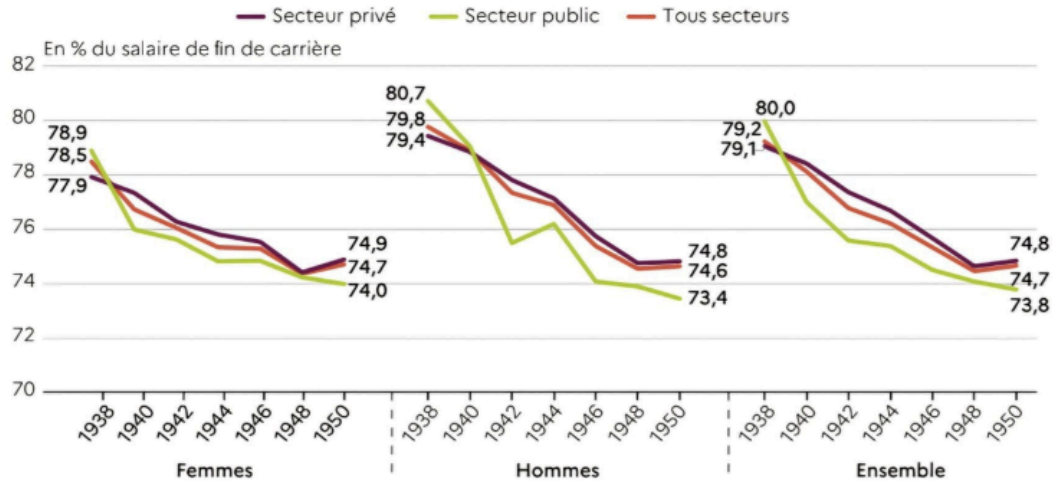
- **1993 – Réforme Balladur**, alors Premier ministre : pour le secteur privé, allongement de la durée de cotisation de 37,5 à 40 ans, calcul de la pension sur les 25 meilleures années (au lieu de 10) et indexation des pensions sur l'inflation et non plus sur les salaires.
- **1995 – Plan Juppé** : projet d'harmonisation et d'allongement de la durée de cotisation pour la fonction publique abandonné face à un mouvement de grèves massives.
- **1999 – Création d'un Fonds de réserve pour les retraites (FRR)** destiné à accumuler des actifs financiers pour faire face au papy-boom. Ses réserves seront vidées par les gouvernements ultérieurs.
- **2003 – Réforme Fillon 1** : alignement progressif de la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle du secteur privé portée à 41 ans, introduction de la décote/surcote et création de produits d'épargne retraite (PERCO).
- **2010 – Réforme Fillon 2** : relèvement progressif de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans (et de 65 à 67 ans pour le taux plein automatique), avec un allongement de la durée de cotisation porté à 41,5 ans.
- **2014 – Réforme Touraine** : maintien de l'âge légal à 62 ans, mais allongement progressif de la durée de cotisation à 43 ans et création d'un compte personnel de prévention de la pénibilité (plusieurs critères supprimés par Emmanuel Macron en 2017).

— **2019-2020 – Projet d'un système universel de retraite par points** unifiant les 37 régimes existants. Abandonné en 2020 après la crise du Covid-19 et d'importantes contestations sociales.

— **2023 – Réforme Borne** : report progressif de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans et accélération de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans. Ce projet a suscité un important mouvement social.

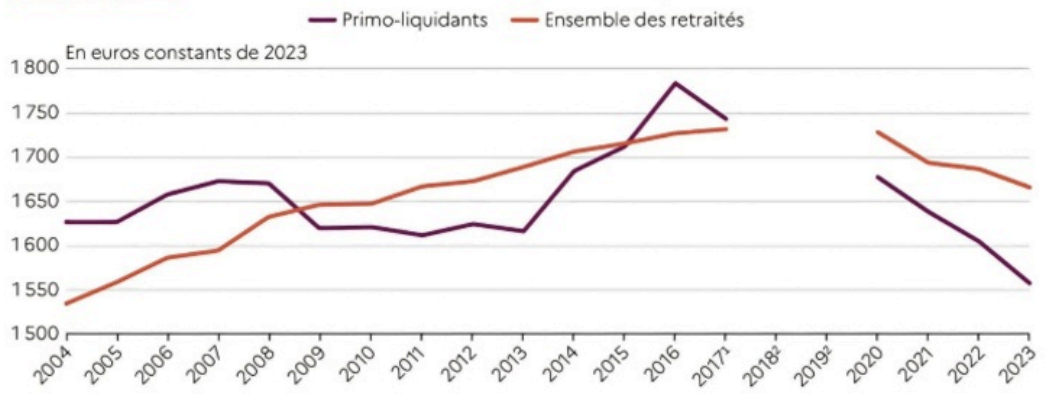
— **2025 – Suspension provisoire de la progression de l'âge de départ** en retraite jusqu'au 1er janvier 2028 dans le cadre d'un compromis parlementaire pour le budget 2026.

Graphique 4 Taux de remplacement médian des retraités anciens salariés à carrière complète, par génération



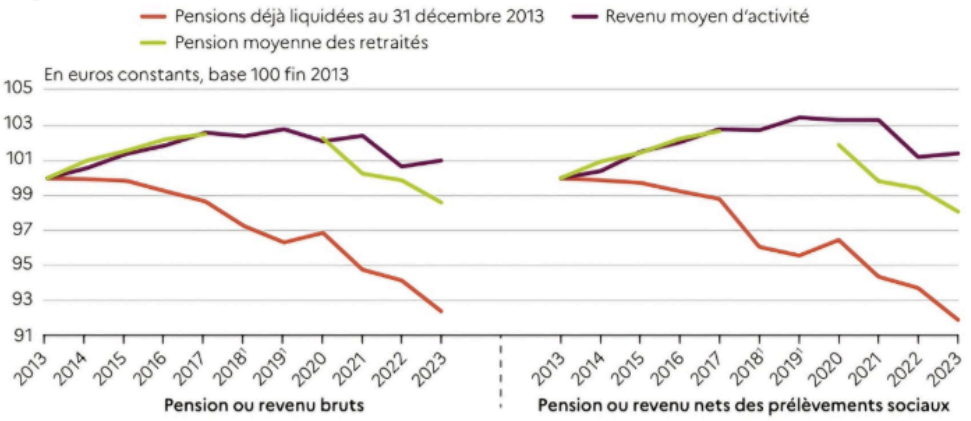
Source : DREES

Graphique 1 Montants bruts mensuels moyens de la pension de droit direct



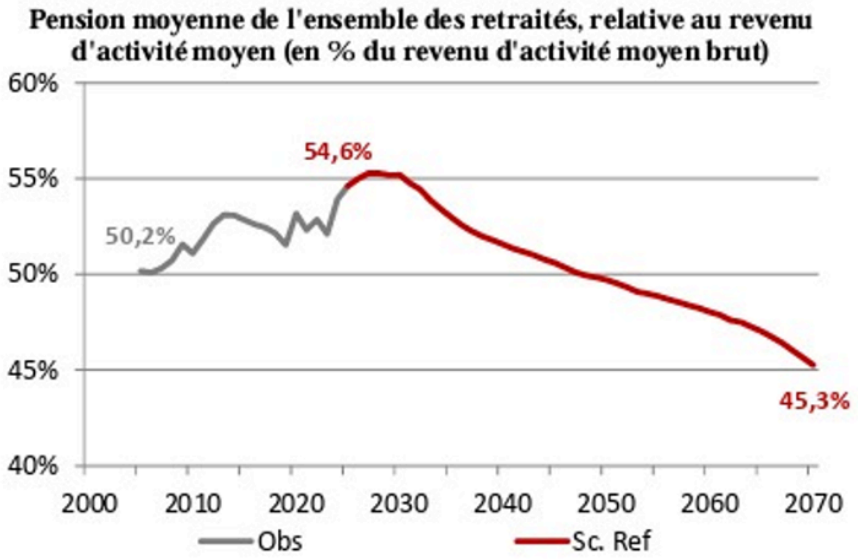
Source : DREES

Graphique 1 **Évolution des pensions de retraite déjà liquidées au 31 décembre 2013, des pensions de retraite moyennes depuis 2013 et du revenu d'activité moyen depuis 2013**



Source : DREES

Du fait de ces réformes, le taux de remplacement des retraites plonge au fur et à mesure des générations et le niveau des pensions des nouveaux retraités diminue déjà depuis plus de cinq ans. Il est devenu inférieur au niveau moyen des retraites actuelles selon les données de la DREES (voir graphiques).

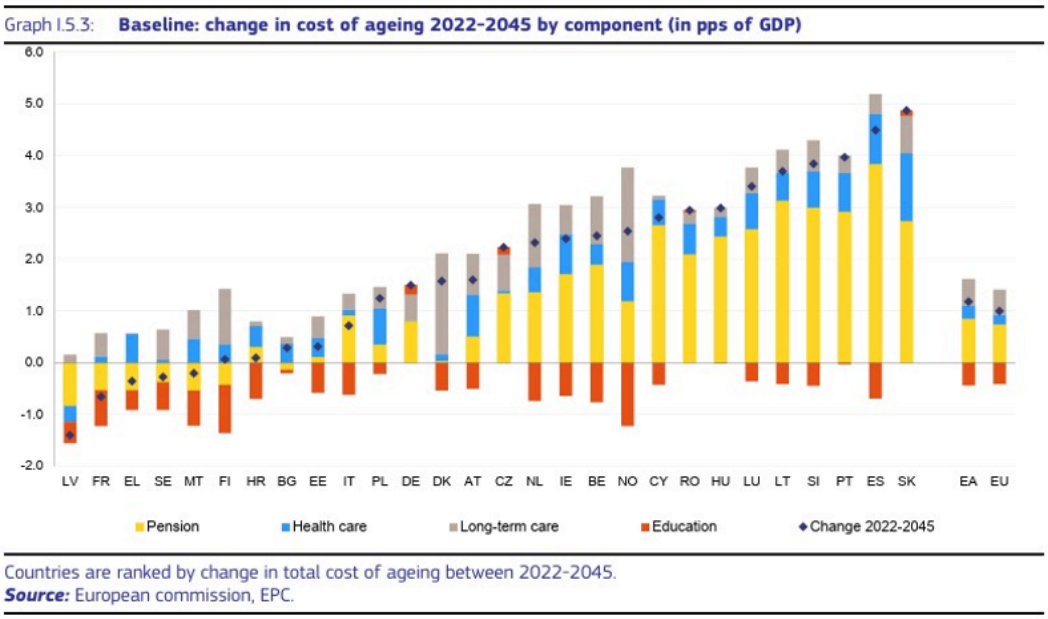


Source : COR

Et, pour l'avenir, les revenus des retraités vont décrocher de plus en plus par rapport aux revenus des actifs : selon les projections du Conseil d'orientation des retraites[6], **le niveau des retraites devrait ainsi baisser de 52 % du revenu d'activité moyen en 2023 à 45 % en 2070**.

[6]Conseil d'orientation des retraites, *Évolutions et perspectives des retraites en France*, rapport annuel, juin 2026, cor-retraites.fr.

La France, un des rares pays européens où les dépenses liées au vieillissement vont baisser dans le PIB



*Source : Commission européenne, _2024 Ageing Report_*

Du fait de ces multiples réformes déjà mises en œuvre, la France devrait aussi être un des rares pays européens où l'ensemble des dépenses liées au vieillissement de la population (retraites, santé, dépendance et éducation) devraient baisser en part du PIB d'ici 2045 selon les projections de la Commission européenne[7].

On pourrait bien sûr vouloir réduire davantage encore les droits des futurs retraités mais l'une des questions qui se posent aujourd'hui est plutôt de savoir si la paupérisation des retraités futurs ne va pas poser des problèmes sociaux difficiles. Le taux de pauvreté des retraités qui était de 7 % en 2016 est déjà monté à 11 % en 2025 selon les données d'Eurostat. Si on souhaite éviter de revenir à l'époque des années 1950 ou 1960 où de très nombreux retraités vivaient dans la misère, les marges de manœuvre sont en réalité limitées.

Du côté des dépenses de santé, il faut bien sûr poursuivre le mouvement vers plus de soins ambulatoires et moins d'hospitalisations, vers une délégation accrue de tâches médicales à des infirmiers et infirmières ; l'intelligence artificielle et la télémédecine devraient aussi contribuer à des gains de productivité importants dans ce secteur…

[7]Commission européenne, *2024 Ageing Report. Economic and Budgetary Projections for the EU Member States (2022-2070)*, 2024, economy-finance.ec.europa.eu.

Mais beaucoup des économies faites dans ce domaine ces dernières années ont concouru aussi à désorganiser les services de santé et à dégrader la qualité des soins offerts à la population. La question des déserts médicaux et les difficultés d'accès aux soins sont devenues un des problèmes sociopolitiques les plus graves dans le pays. Et, avec la dégradation des autres services publics, ce n'est pas la moindre des causes de la montée de l'extrême droite dans les zones rurales et périurbaines. Il faudra probablement desserrer la vis budgétaire dans certains domaines, notamment concernant le financement des hôpitaux publics.

Les déserts médicaux sont au cœur de la crise sociale et politique

Quant à accroître significativement la part des soins qui ne seraient pas remboursés via des dépenses publiques, cela aboutirait forcément à accentuer les inégalités de santé et à aggraver le non-recours, ce qui au bout du compte se révélerait plus coûteux pour le système de soins du fait d'affections qui n'auraient pas été traitées à temps. Et les Français.es paieraient en réalité beaucoup plus cher pour se couvrir avec des assurances privées comme le montre non seulement le cas américain mais aussi le système français des assurances complémentaires, beaucoup plus coûteux que l'assurance maladie.

Les principales sources d'économie sur les dépenses de santé futures se trouvent en réalité hors du champ de la protection sociale et du système de santé proprement dits. Elles concernent surtout la lutte contre la sédentarité excessive, contre la malbouffe, contre les produits ultra-transformés, trop gras et trop sucrés, et contre l'empoisonnement chimique de notre environnement, notamment par les produits phytosanitaires utilisés massivement dans l'agriculture intensive, par les polluants émis par les transports ou encore par les PFAS. Ces pollutions contribuent puissamment au développement du surpoids, des cancers et des maladies cardiovasculaires et respiratoires qui mobilisent des traitements de plus en plus lourds et coûteux pour le système de santé. Le coût de l'obésité et du surpoids était ainsi estimé à 13 milliards d'euros en 2024 pour l'économie française par le cabinet Asterès, en hausse de 4,5 % par an depuis 2020.

Il en va de même de l'amélioration des conditions de travail via le renforcement du pouvoir des salariés et de leurs représentants. Le faible niveau des contre-pouvoirs dans les entreprises fait que la France est aujourd'hui un des champions du stress au travail et des mauvaises conditions de travail en

Europe[8] avec leurs lourdes conséquences sur la santé physique et mentale des Français.es et les coûts associés pour en réparer les dégâts. Ces mauvaises conditions de travail contribuent par ailleurs également aux importantes résistances que rencontrent toutes les tentatives pour retarder l'âge de départ en retraite.

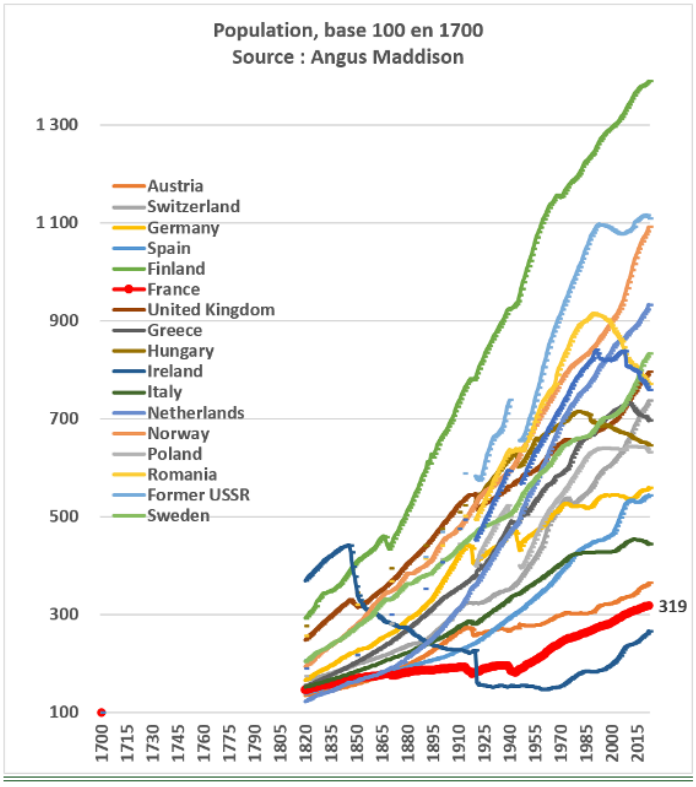
Si on veut vraiment faire des économies importantes sur les dépenses futures de santé c'est d'abord à ces problèmes-là qu'il faut s'attaquer en se décidant (enfin) à tenir tête aux puissants lobbies qui ont empêché jusqu'ici de traiter ces sujets centraux en termes de santé publique, et donc de dépenses de santé.

4. Baisse de la population : une dynamique difficilement réversible (et bonne pour la planète)

Abordons maintenant plus directement les questions de démographie et leur impact sur l'avenir de la protection sociale.

Il faut d'abord retourner loin en arrière pour resituer l'histoire très particulière de notre pays sur ce plan. La France a été lanterne rouge de la démographie en Europe depuis le xviii^{e} siècle jusqu'au milieu du xx^{e} siècle. Pendant qu'Allemands, Scandinaves, Italiens… connaissaient une croissance démographique explosive qui avait obligé une part significative d'entre eux à émigrer aux États-Unis pour survivre, les Français.es avaient manifestement inventé avant l'heure la maîtrise des naissances sans l'aide de la pilule contraceptive. Il n'y a guère en Europe que l'Irlande, soumise au joug colonial britannique, qui ait connu une évolution démographique moins favorable encore.

[8] Eurofound, *European Working Conditions Survey*, eurofound.europa.eu.



Source : Angus Maddison

Cette faible croissance démographique avait alors été rendue responsable des défaites militaires et du déclin économique relatif de la France, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne. Ce qui avait entraîné la constitution d'un large consensus nataliste au sein de la société française.

La forte natalité française n'a pas eu que des avantages

Après la Seconde Guerre mondiale, cette dynamique s'était inversée : la France est devenue un des pays leaders du *baby-boom* d'après-guerre et elle a été surtout un des rares pays européens où cette dynamique s'est poursuivie jusqu'à ces dernières années, assurant au pays un solde démographique positif hors immigration, ce qui n'est de longue date plus le cas ni en Allemagne, ni en Italie, ni en Espagne, ni dans la plupart des autres pays européens.

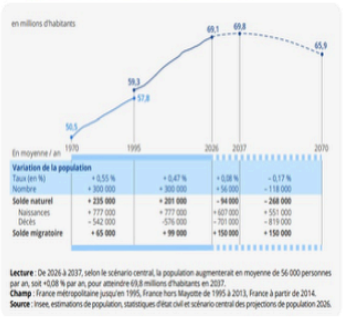
Dans le cadre du consensus nataliste qui domine leur paysage mental depuis un siècle, les Français.es ont eu l'habitude de considérer que ce dynamisme démographique était un plus pour le pays et son avenir. Alors pourtant qu'il a été en réalité au cœur de beaucoup des difficultés spécifiques qu'a rencontrées le pays au cours des dernières décennies, mais nous allons y revenir.

Aujourd'hui cette parenthèse se termine et la France rejoint désormais à un rythme rapide le peloton européen en termes de natalité. En 2025, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, on a dénombré en effet

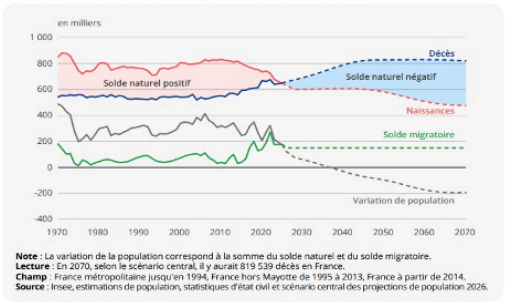
dans l'Hexagone plus de décès que de naissances. Et selon les dernières prévisions démographiques de l'Insee[9], le pays devrait compter en 2070 3,2 millions d'habitants de moins qu'aujourd'hui. Le nombre d'habitants de moins de 45 ans baisserait de 8,9 millions tandis que celui des plus de 65 ans s'accroîtrait de 5,8 millions.

Et cela malgré un solde migratoire que l'Insee a maintenu constant au niveau historiquement élevé atteint aujourd'hui tout au long de cette période. On peut évidemment considérer que la France devrait plutôt chercher à accroître sensiblement ce solde migratoire dans le futur mais pour l'instant, le moins qu'on puisse dire c'est que l'acceptabilité sociale et politique d'une telle hausse est loin d'être acquise…

► 1. Population de 1970 à 2070 selon le scénario central



► 2. Naissances, décès, solde naturel, solde migratoire et variation de la population de 1970 à 2070 selon le scénario central



Source : Insee

La baisse de la natalité répond à des causes multiples entremêlées et le poids de chacune d'elles est impossible à quantifier. Elle résulte à la fois d'une inquiétude pour l'avenir liée aux tensions géopolitiques croissantes et à la crise écologique qui s'aggrave, de difficultés importantes pour concilier éducation des enfants et carrières professionnelles dans des sociétés où tous les parents, hommes ou femmes, occupent désormais un emploi dans lequel ils souhaitent pouvoir faire carrière, d'une crise du logement qui dure et enfin d'exigences plus élevées que par le passé au sujet de ce dont chaque enfant doit pouvoir disposer en vue de son éducation. Une chose semble certaine en revanche au vu des multiples expériences tentées en ce sens partout dans le monde au cours des dernières décennies : dans ce contexte, **les politiques publiques visant à accroître le nombre d'enfants ont, aussi volontaristes soient-elles, un impact limité sur la natalité**.

[9] Insee, projections de population 2026-2070, scénario central, insee.fr/fr/statistiques/9004289.

La croissance démographique, cause majeure de la crise écologique

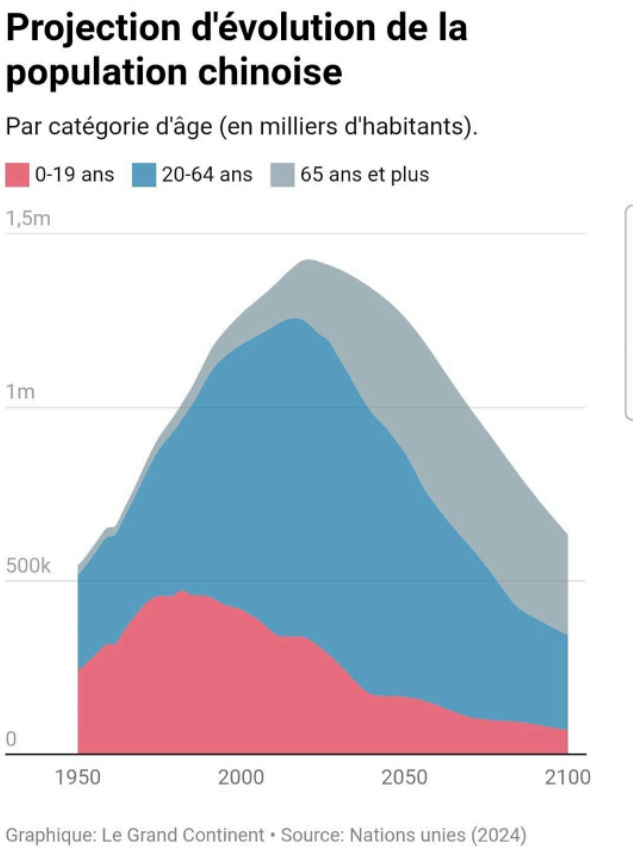
À vrai dire, le fait que la population française et mondiale se réduise à l'avenir est plutôt une bonne nouvelle. En 1950, la France métropolitaine comptait 41,6 millions d'habitants et le monde 2,5 milliards. Aujourd'hui, nous sommes 66,4 millions et 8,3 milliards dans le monde, une hausse respectivement de 60 % et de 232 %.

On observe bien sûr des inégalités formidables au sein de cette population en France et encore plus dans le monde, et les plus riches polluent nettement plus que les pauvres. Mais la croissance démographique très rapide que nous avons connue depuis 75 ans entretient évidemment un lien très étroit avec la grave crise écologique que nous avons déclenchée à cause de nos émissions de gaz à effet de serre, de l'empoisonnement de notre environnement par nos déchets, notamment plastiques et chimiques, et enfin de la perte de biodiversité que l'expansion de la population humaine et de ses activités a causée.

Dans un tel contexte, il semble bien que Malthus, après deux siècles qui semblaient lui avoir donné définitivement tort, finisse par avoir raison : la baisse de la population humaine est un des moyens les plus efficaces pour rétablir les équilibres écologiques et maintenir une planète vivable pour tous les êtres vivants, y compris les humains eux-mêmes. Et il vaut beaucoup mieux que cette baisse de la population intervienne via une baisse progressive de la natalité plutôt que du fait de politiques dictatoriales comme la politique chinoise de l'enfant unique ou les stérilisations de masse indiennes, ou encore de guerres ou d'épidémies causées par les déséquilibres écologiques que nous avons créés.

Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel et l'idée que la population humaine de la France et du monde devrait continuer en permanence à s'accroître n'a aucun sens. Bien sûr, quand le mouvement démographique s'inverse, cela se traduit temporairement, jusqu'à ce qu'un nouvel équilibre démographique se soit établi, par un accroissement sensible de la part des personnes âgées dans la population totale.

Ce qui crée des difficultés de financement des systèmes sociaux destinés à soutenir ces retraités en matière de revenu ou de dépenses de santé. Mais si les systèmes de protection sociale et de solidarité intergénérationnelle que nous avons construits et développés depuis quatre-vingts ans ne pouvaient survivre qu'à condition que la population du pays s'accroisse en permanence, cela signifierait que nous n'avons pas réellement construit un système de protection sociale mais plutôt une pyramide de Ponzi. Mais ce n'est pas le cas.



*Source : Nations unies (2024), via _Le Grand Continent_*

Le vieillissement de la population ne pose pas de problème de compétitivité

La nouvelle donne démographique bouscule évidemment les équilibres de la protection sociale. Elle n'implique cependant pas nécessairement de la remettre en cause comme on l'entend souvent dire. Notamment parce que la baisse de la natalité et le vieillissement de la population sont un phénomène mondial. Ils touchent encore beaucoup plus directement nos principaux concurrents d'Asie – et notamment la Chine, la Corée ou le Japon – que la France et l'Europe.

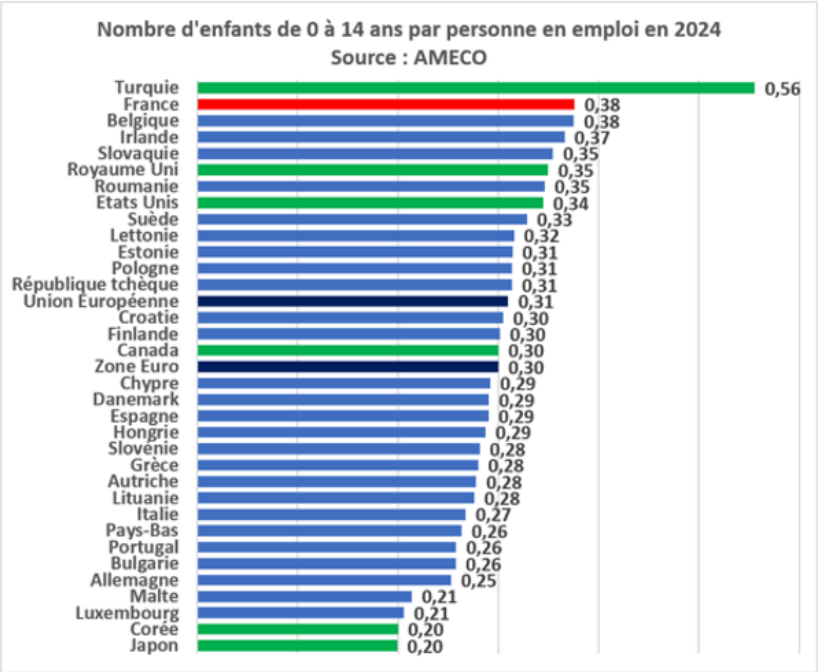
Autrement dit : contrairement à ce qu'on nous serine régulièrement, **le fait de devoir consacrer à l'avenir une part plus grande des richesses aux personnes âgées parce qu'elles seront plus nombreuses ne devrait créer aucun problème de compétitivité particulier pour l'économie française et européenne.** En dehors de l'Afrique subsaharienne, tous les autres pays seront en effet dans le même cas, et seront souvent confrontés à des déséquilibres bien plus importants que les Français. De plus, contrairement à ce qu'on entend généralement aujourd'hui, la baisse de la population dégage

aussi des marges supplémentaires qui peuvent notamment permettre de continuer à financer la protection sociale à l'avenir.

5. La baisse de la natalité dégage des marges pour la protection sociale

La baisse de la natalité en France n'a pas que des inconvénients, contrairement à ce qu'on entend généralement. Elle devrait contribuer à limiter le chômage des jeunes, à redresser la situation du système éducatif et, via la baisse des prix de l'immobilier, à faciliter le financement de la protection sociale.

Avoir des enfants plus nombreux qu'ailleurs peut être un atout pour le futur pour un pays, mais en attendant il faut d'abord les nourrir, les loger, les vêtir, les éduquer, les soigner... Bref, les enfants représentent sur le plan économique un investissement qui commence d'abord par peser tant sur le budget des ménages que sur les dépenses publiques avant peut-être de rapporter dans le futur.



Source : AMECO

Malgré la forte baisse de la natalité intervenue ces dernières années en France, on y dénombre toujours 0,38 enfant de 0 à 14 ans par personne en emploi contre 0,29 en Espagne, 0,27 en Italie et 0,25 en Allemagne. Autre-

ment dit, à niveau de vie comparable, une personne en emploi en France doit dépenser en moyenne 52 % de plus que son homologue allemand pour prendre en charge ces jeunes enfants, un écart considérable.

Qu'il s'agisse de dépenses publiques pour l'école ou la santé ou de dépenses privées pour les vêtements, la nourriture ou les loisirs. On estime les dépenses privées pour l'éducation d'un enfant de 0 à 25 ans à un budget de l'ordre de 260 000 euros selon une étude commanditée par un assureur belge en 2025, auxquels il faut ajouter un budget public du même ordre de grandeur, en particulier pour son éducation.

L'écart important qui persiste entre la France et ses voisins sur ce plan a eu comme effet de pousser les salaires et le coût du travail français à la hausse puisque les ménages de l'Hexagone devaient dégager des revenus suffisants ou payer davantage d'impôts pour faire face à cette charge que leurs voisins n'avaient pas à supporter. C'est un des facteurs qui a pesé significativement sur la compétitivité-coût de l'économie française au cours des dernières décennies. Le recul de la natalité et la normalisation de la situation du pays vis-à-vis de ses voisins sur ce plan devraient donc concourir à améliorer cette compétitivité.

Le dynamisme démographique pénalise le système éducatif

De nombreux jeunes et une démographie dynamique peuvent être des atouts pour le futur mais à une condition : qu'on les forme correctement. Les dernières décennies ont été caractérisées en France et en Europe par un ralentissement économique persistant et des tensions accrues sur les finances publiques du fait notamment des baisses d'impôts consenties aux plus riches et aux entreprises qui résultaient de la pression exercée par la mondialisation néolibérale et la construction d'une « Europe marché » sans harmonisation fiscale et sociale.

Dans ce contexte d'austérité prolongée, le relatif dynamisme démographique maintenu en France a eu des conséquences très négatives pour la qualité du système scolaire via notamment le déclassement social des enseignants lié à un blocage durable de leur rémunération ainsi qu'une réduction moindre qu'ailleurs du nombre d'élèves par classe. Avec comme résultat, même si d'autres facteurs jouent également un rôle, une baisse sensible du niveau relatif des élèves français dans les différentes comparaisons internationales comme PISA ou TIMSS.

Dans l'enseignement supérieur, une dynamique analogue a été observée : la démocratisation de l'enseignement supérieur combinée au relatif dynamisme démographique français s'est traduite par une dégradation très sensible des conditions d'études dans un contexte d'austérité budgétaire prolongée. À effort budgétaire constant, la baisse de la natalité devrait contribuer à redresser la situation du système scolaire et universitaire français même si d'autres dimensions que la simple dépense budgétaire interviennent également dans la crise qu'il traverse aujourd'hui.

Le ralentissement des naissances limitera le chômage des jeunes

De même, le dynamisme démographique français se traduit par l'arrivée de classes d'âge nombreuses sur le marché du travail. Et jusqu'ici, cela n'a pas facilité leur insertion dans l'emploi stable qui a été bien souvent laborieuse, la France se caractérisant par un niveau particulièrement élevé de chômage des jeunes. On compare souvent sur ce plan la France à l'Allemagne pour souligner nos difficultés mais, rapportés à la population du pays, les jeunes de 18 à 24 ans sont 20 % moins nombreux chez nos voisins. Cela facilite les choses pour l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

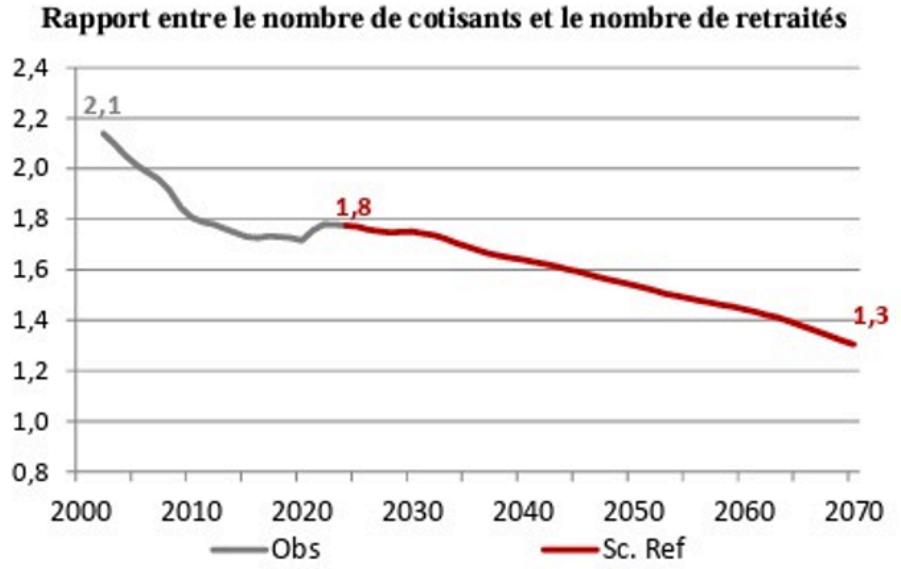
Certes d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie connaissent eux aussi des difficultés importantes d'insertion des jeunes sur le marché du travail bien que la démographie n'y soit pas aussi dynamique qu'en France, montrant que d'autres facteurs entrent aussi en compte. Mais il n'empêche : le ralentissement des naissances devrait tendre à faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail et leur permettre de décrocher de meilleures rémunérations et conditions d'emploi en début de carrière.

Surtout si parallèlement on engage l'effort majeur d'investissement évoqué précédemment en matière d'adaptation au changement climatique et de sortie des fossiles, de sécurité et de numérique. Toutes activités qui vont mobiliser beaucoup de main-d'œuvre à l'avenir. Auquel cas ces jeunes en emploi et bien rémunérés n'auront pas de difficulté à financer un système de protection sociale conséquent malgré le vieillissement de la population.

Certes le déploiement de l'IA soulève actuellement de fortes inquiétudes sur ce plan : ce sont souvent des tâches confiées à des jeunes qui sont les plus directement touchées. Mais si l'IA apporte réellement à nos économies les gains de productivité majeurs dont il est question aujourd'hui, la richesse supplémentaire créée durant chaque heure de travail permettra de reprendre

enfin le chemin de la réduction du temps de travail, bloqué depuis 25 ans, tout en finançant également la protection sociale.

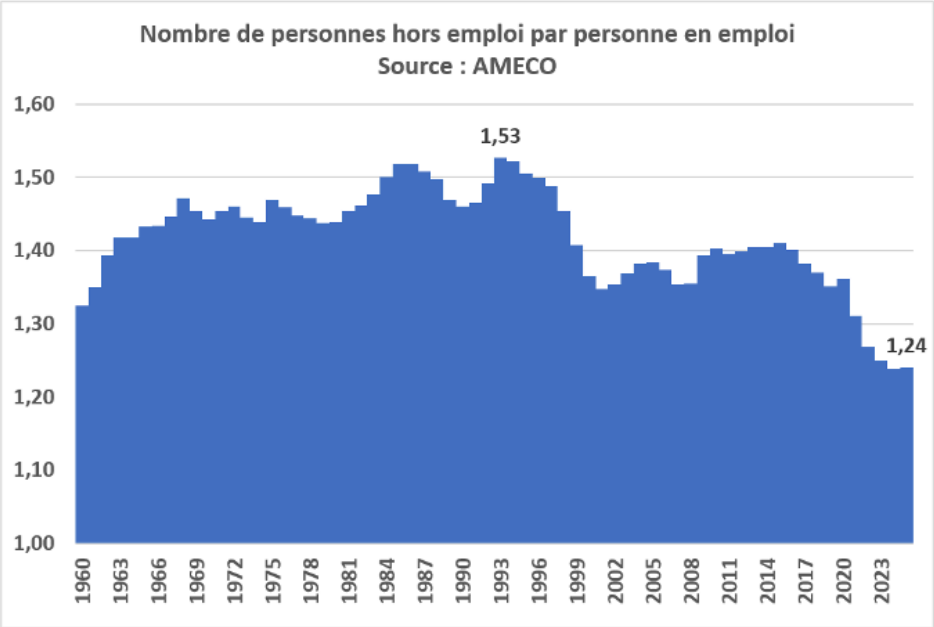
Moins de personnes en emploi pour chaque retraité ? Pas si grave



Source : COR

La diminution du nombre de jeunes dans la société française constitue donc bien sûr un défi et un changement majeur, mais elle n'a pas que des inconvénients pour une société française en crise. Notamment parce qu'elle donne en réalité aussi des marges de manœuvre supplémentaires pour financer les retraites.

On nous assène régulièrement des chiffres alarmants sur la croissance rapide dans le futur du nombre de retraités que chaque personne en emploi devra prendre en charge grâce à la richesse qu'elle produit. Cet indicateur est utile pour illustrer les tensions à venir sur le système de retraite pris isolément mais pour la société et l'économie française dans son ensemble ce ratio n'est pas forcément le plus pertinent.



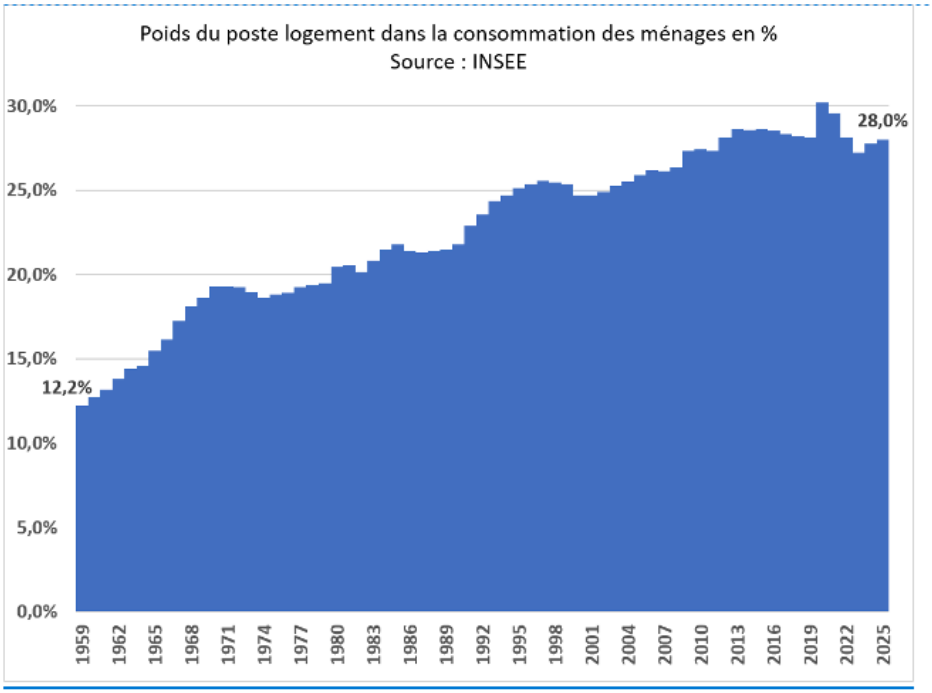
Source : AMECO

Il faut en réalité prendre en compte en premier lieu le nombre total de personnes sans activité économique que chaque personne en emploi doit prendre en charge grâce à la richesse qu'elle crée. Or ce nombre n'a jamais été aussi faible qu'aujourd'hui depuis le début des années 1960 grâce à la conjonction de la baisse de la natalité, du recul de l'âge de la retraite et du développement de l'emploi féminin.

On dénombre en effet actuellement 1,24 personne hors emploi pour une personne en emploi. Alors que ce ratio était de 1,53 au début des années 1990, un quart de plus. Certes un enfant ou un jeune étudiant coûte un peu moins cher qu'un retraité (de l'ordre de 15 000 à 20 000 euros par an pour un mineur contre 23 500 euros en moyenne pour un retraité, auxquels il faut ajouter les coûts supportés par l'Assurance maladie) et ce ratio devrait remonter au cours des prochaines décennies du fait du vieillissement de la population. Mais ce n'est en réalité qu'un retour à une situation que nous avons déjà connue à l'époque où le baby-boom battait son plein : aucune évolution dramatique donc… La baisse des financements publics et privés consacrés aux plus jeunes va contribuer à financer en bonne partie l'accroissement des dépenses consacrées aux plus âgés.

La forte hausse de l'immobilier, rançon du dynamisme démographique

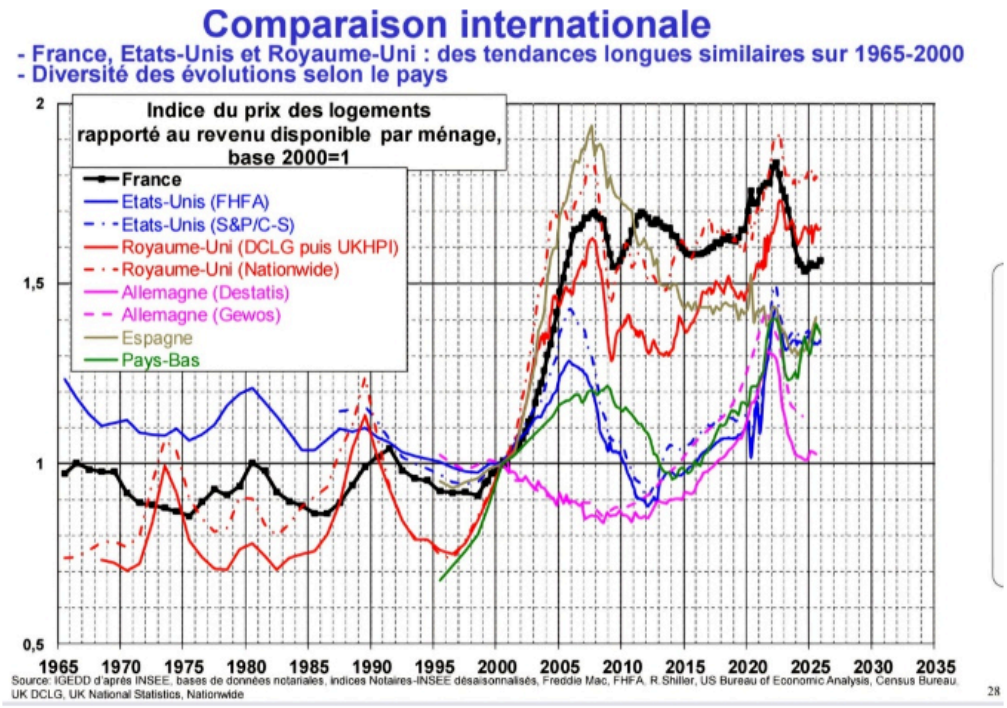
Mais c'est surtout par un autre canal que le relatif dynamisme démographique français a joué des tours à la société et à l'économie françaises et qu'a contrario la baisse de la population devrait les aider : celui de l'immobilier.



Source : Insee

En 1960, le logement représentait 13 % des dépenses de consommation des ménages selon l'Insee et 28 % en 2025. **Ce doublement en 65 ans est lié surtout à une inflation spectaculaire du prix des actifs immobiliers.** Entre 2000 et 2025, ils ont augmenté en France de 55 % de plus que le revenu disponible des ménages.

Ce mouvement de hausse rapide des prix de l'immobilier a été général dans tous les pays développés. Il est corrélé en particulier aux politiques monétaires des banques centrales et à la baisse prolongée des taux d'intérêt à long terme depuis le début du xxi^{e} siècle jusqu'à ces derniers mois. Cette baisse a poussé partout les prix des actifs, actions ou immobiliers, fortement à la hausse.



Source : IGEDD, d'après Insee, bases de données notariales, FHFA, R. Shiller, US Census Bureau, UK National Statistics, Nationwide

Mais parmi les pays développés c'est en France et au Royaume-Uni que cette hausse des prix a été la plus forte, nettement plus qu'en Allemagne, aux États-Unis, en Espagne ou encore aux Pays-Bas. Pour expliquer cet écart entre la France et les autres pays riches, le relatif dynamisme démographique du pays joue un rôle majeur : toutes choses égales par ailleurs, il accroît en effet mécaniquement la demande de logements davantage que dans les autres pays et pousse donc logiquement les prix plus à la hausse.

Cette hausse particulièrement forte des prix de l'immobilier en France a été une des causes majeures de la perte de compétitivité du pays. Elle a poussé tout d'abord les salaires et le coût du travail eux aussi à la hausse plus rapidement qu'ailleurs pour que les salariés français puissent faire face à ce coût particulièrement élevé du logement. Elle a pénalisé ensuite les entreprises qui ont également subi le contrecoup de ce renchérissement du prix de l'immobilier pour leurs bureaux, leurs entrepôts ou leurs usines.

Cette période des taux d'intérêt exceptionnellement bas semble cependant se clore définitivement, entraînant déjà une première baisse des prix de l'immobilier. Le recul des naissances et la baisse de la population prévue par l'Insee à partir des années 2030 devraient accélérer ce phénomène et entraîner une baisse sensible des prix du logement au fur et à mesure que disparaîtront les générations nombreuses du baby-boom. Ces tendances

lourdes vont en effet limiter la demande de logement du fait de la baisse du nombre de jeunes qui en cherchent tout en accroissant l'offre suite aux décès des nombreux propriétaires âgés. Sur des marchés de ce type, il suffit d'un léger déséquilibre entre l'offre et la demande pour entraîner un fort mouvement sur les prix.

Il faudrait bien sûr ajouter à ces mouvements mécaniques liés à la démographie et aux politiques monétaires une politique publique nettement plus volontariste, notamment en matière de soutien au logement social, mais il paraît tout à fait envisageable de revenir dès les prochaines décennies à une situation où le logement ne représenterait de nouveau plus « que » 15 % des dépenses d'un ménage.

Des marges de manœuvre grâce à la baisse de l'immobilier

Auquel cas, cela dégagerait une marge de manœuvre très significative, 15 % des revenus des ménages, soit 230 milliards d'euros par an, pour à la fois améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie des actifs et consacrer une part plus importante des richesses créées à financer la retraite ou la dépendance de personnes âgées plus nombreuses sans que cela pèse sur l'économie du pays.

Bien sûr, il y aurait à ce jeu-là des perdants, ceux qui tirent profit aujourd'hui de la rente immobilière, mais cette richesse-là et les revenus qu'elle génère ont un caractère largement parasitaire. Le fait que ce capital soit déclassé n'aura pas d'effet négatif sur la capacité productive de l'économie française. Au contraire.

Cette baisse des prix de l'immobilier facilitera l'accession à la propriété des jeunes générations, devenue aujourd'hui très problématique pour celles et ceux qui ne disposent pas d'un patrimoine transmis par leurs parents. Elle limitera également fortement les inégalités de patrimoine entre générations qu'on déplore souvent (à juste titre) aujourd'hui. Celles-ci sont dues en effet avant tout à l'effet de valorisation des logements acquis par les plus âgés avant que leur prix ne grimpe en flèche.

Ces deux phénomènes sont au cœur des récriminations de celles et ceux qui plaident aujourd'hui volontiers en faveur d'une « guerre des générations » et veulent faire porter aux *baby-boomers* le poids de tous les malheurs du monde. Grâce au recul de la natalité, ces tensions devraient donc pouvoir se résorber rapidement.

Bref, au-delà des avantages qu'ils présentent sur le terrain de l'emploi ou de l'éducation, le recul de la natalité et celui de la population vont permettre, grâce à la baisse des prix de l'immobilier, de dégager des marges de manœuvre importantes pour sauvegarder la protection sociale et faire face au vieillissement de la population.

Conclusion

Nous voici arrivés au terme de ce tour d'horizon.

En espérant qu'il a pu convaincre les lectrices et les lecteurs de l'intérêt social, politique et économique de conserver une protection sociale universelle, couvrant à la fois les riches et les pauvres, qui assure aux personnes âgées un revenu décent en rapport avec leurs revenus d'activité passés et qui prend en charge la quasi-totalité des frais de santé. Ce qui implique donc de maintenir des dépenses sociales élevées.

Et cela malgré la nécessité où nous sommes indéniablement de devoir investir davantage dans la défense, le climat ou encore le numérique tout en rétablissant les comptes publics : on ne pourra jamais en effet mobiliser la société pour surmonter dans la durée ces défis colossaux si on aggrave les inégalités et l'insécurité en taillant à la serpe dans la protection sociale. **Pour pouvoir entrer en « économie de guerre », il faut nécessairement plus de solidarité et moins d'inégalités.**

On peut, et il faut bien sûr, toujours le poursuivre et l'affiner, mais le travail de rationalisation et de contrôle des dépenses sociales futures a déjà largement été fait avec les multiples réformes des retraites adoptées depuis 35 ans et les nombreuses mesures, parfois excessives, mises en œuvre parallèlement pour contrôler les dépenses de santé. Le potentiel futur dans ce domaine est limité si on partage la volonté déjà évoquée de conserver une protection sociale universelle.

Enfin, *last but not least*, la baisse de la natalité et le vieillissement de la population n'impliquent nullement de remettre en cause cette protection sociale, contrairement à ce qu'on entend souvent. Ce mouvement est général en effet sur toute la planète et la montée – limitée – des dépenses sociales liées au vieillissement ne pose donc pas de problème de compétitivité. De plus, paradoxalement en apparence, la baisse de la natalité contribue à dégager des marges de manœuvre supplémentaires pour financer la protection

sociale. Notamment parce qu'elle va entraîner une baisse sensible des prix de l'immobilier.

Bref, loin d'être obligés de tailler dans notre système social, **il nous faut non seulement le maintenir mais aussi le moderniser, notamment pour les situations de dépendance.**

L'auteur

Guillaume Duval est journaliste. Ingénieur de formation, il a été rédacteur en chef d'*Alternatives économiques* avant de devenir la plume de Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ses travaux portent en particulier sur les modèles sociaux européens, les finances publiques et la protection sociale. Il est notamment l'auteur de *Made in Germany. Le modèle allemand au-delà des mythes* (Seuil, 2013).

NOÛS
LE THINK TANK